

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0463 du 24 au 30 Juin 2024

Magazine

BÉNIN - SANTÉ

LE CHIC, L'HÔPITAL DE CLASSE INTERNATIONALE BIENTÔT MIS EN SERVICE



GDIZ-BENIN

LOGEMENT, TRANSPORT ET SECURITÉ DES TRAVAILLEURS AU COEUR D'UNE SEANCE DE TRAVAIL

TCHAD

UNE DIZAINE DE PERSONNES PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UN DÉPÔT DE MUNITION

SPORT - TOGO

PAULO DUARTE DEMISSIONNE DE LA TÊTE DES ÉPERVIERS

LE CHIC, L'HOPITAL DE CLASSE INTERNATIONALE BIENTOT MIS EN SERVICE



Le Ministre de la Santé, le Professeur Benjamin Hounkpatin, a effectué le jeudi 20 juin 2024, une descente au Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC) dont les travaux sont achevés. Pour l'occasion, il a tenu une conférence de presse dans l'auditorium du dit hôpital, après une visite guidée de tous les services.

Le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC), après quatre (04) ans de travaux, est enfin prêt pour une réception provisoire à la fin de ce

mois de juin 2024. Son premier patient est attendu pour cette année.

Le CHIC, de par son architecture moderne et ses équipements à la pointe de la technologie, est le plus grand hôpital du Bénin, et sans doute, l'un des plus grands et les mieux équipés de la sous-région. On y compte 436 lits répartis dans 18 spécialités, regroupées en huit (08) pôles. Notamment, un pôle Urgence et réanimation, un pôle cardiométabolisme, un pôle oncologie, un pôle digestive

et médico-chirurgicale, un pôle locomoteur et neurochirurgical, un pôle cardiovasculaire et thoracique, un pôle néphro-urologique et un pôle tête et cou. Le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC) qui fait partie aujourd'hui des hôpitaux publics béninois, est le fruit de l'audit du système sanitaire voulu par le Président Patrice Talon dès son avènement en 2016. La Commission mandatée à cet effet avait rapporté que les infrastructures médico-techniques des hôpitaux, même

dits de référence au Bénin, n'étaient pas aux normes attendues pour une prise en charge optimale des patients. C'est ce rapport qui va aboutir à la suggestion de la construction d'un hôpital de référence avec des équipements médico-techniques de haut niveau qui soient capables de prendre en charge les pathologies les plus complexes. C'est ainsi que le projet de cet hôpital de classe internationale, aujourd'hui appelé CHIC, est né. Son exécution méthodique ayant été conduite pendant quatre ans.

LE CHIC, L'HOPITAL DE CLASSE INTERNATIONALE BIENTOT MIS EN SERVICE

Pour faire fonctionner cet hôpital de référence internationale, dont le gouvernement du Bénin envisage l'ouverture pour le quatrième trimestre de 2024, il faut au moins 1.000 personnes qualifiées dans plusieurs domaines. Ainsi, il a été déjà lancé le processus de recrutement du personnel administratif, technique et soignant. Un appel à candidatures qui a suscité beaucoup d'intérêt chez les cadres béninois, aussi bien résidents que de la diaspora, ainsi que des internationaux. Une deuxième vague de recrutements sera lancée avant la fin du mois de septembre 2024.

Avec cet hôpital CHIC qui porte bien son nom, le Bénin qui entend réduire de façon drastique sa facture exorbitante des évacuations sanitaires, se positionne pour apporter des soins pointus à des patients venus de toute l'Afrique, voire même du monde entier, grâce à son plateau technique à la pointe des nouvelles technologies médicales.

Jeannot Z./La rédaction

FIRST AFRIQUE



PAULO DUARTE DEMISSIONNE DE LA TÊTE DES ÉPÉRVIER



Paulo Duarte n'est plus le sélectionneur des Éperviers du Togo. L'information a été confirmée par le Comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF) dans un communiqué rendu public, ce vendredi 20 juin 2024.

« Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) informe l'opinion nationale et internationale, ainsi que le public, les supporters et les partenaires, de la décision de

Monsieur Paulo Rebelo Duarte, entraîneur-sélectionneur de l'équipe nationale A du Togo (ÉPÉRVIER), de résilier son contrat de travail ce 20 juin 2024. Le Comité Exécutif regrette cette décision, mais en prend acte et tient à lui exprimer sa gratitude pour son travail, son engagement et son professionnalisme durant les années de collaboration... », a annoncé la FTF dans sa note.

Paulo Duarte, technicien

portugais, avait pris les rênes de l'équipe nationale togolaise en mai 2021 avec pour objectif de mener les Éperviers vers de nouveaux succès.

Son contrat avait été renouvelé en novembre 2023 par la FTF, avec des objectifs ambitieux incluant la qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026, ainsi qu'une performance honorable lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, visant au moins le

deuxième tour.

Cependant, les résultats escomptés n'ont pas été au rendez-vous. Le Togo occupant actuellement la 120e position mondiale sur 210 équipes nationales dans le récent classement de la FIFA.

Séverin A./La Rédaction

LE BENIN DISTINGUE, DES PELERINS DE RETOUR A COTONOU DES LE 25 JUIN

Depuis le mardi 18 juin 2024, le Hadj 2024 a pris fin en Arabie Saoudite. Lors de la cérémonie de clôture officielle, les organisateurs ont décerné des prix à plusieurs pays. Le Bénin n'a pas été du reste.

Selon les informations officielles relayées et rendues publiques, « **Les autorités saoudiennes ont procédé le mardi 18 juin 2024 à la clôture du Hadj 2024. Cette cérémonie marque la fin du pèlerinage...** ». Une occasion pour les organisateurs de décerner des prix à plusieurs pays. Le Bénin décroche le deuxième prix réservé aux pays ayant réalisé de « **performance en termes de satisfaction des pè-**

lerins quant aux services fournis ».

2.300. C'est le quota voulu et obtenu cette année par le Bénin pour les pèlerins au Hadj 2024. Ce chiffre qui rompt avec les précédents vise à limiter, entre autres, les pertes enregistrées au cours des années précédentes et permettre une meilleure organisation du pèlerinage. Et ce choix du gouvernement est salué à juste titre par l'Arabie Saoudite, pays organisateur.

Au cours de la cérémonie de clôture du Hadj 2024, le Bénin a été distingué dans la catégorie des Offices du Hadj à quota modeste, aux côtés de la Jordanie et de la Malaisie. C'est le

deuxième prix décerné aux pays ayant réalisé la performance en termes de satisfaction des pèlerins quant aux services fournis. Cette reconnaissance de l'Arabie Saoudite vient approuver la vision du gouvernement béninois pour le Hadj, soutenue par le Président de la République, Patrice Talon.

Les multiples réformes dans le secteur ont été renforcées cette année par le Comité d'Orientation et de Supervision du Hadj, que préside le ministre Olushegun Adjadi Bakari des Affaires étrangères. Après une évaluation, le COS-Hadj, soutenu par AGLO (Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels), a multiplié les

rencontres avec tous les acteurs impliqués dans l'organisation pour satisfaire aux exigences des autorités saoudiennes et améliorer les services fournis aux pèlerins.

En reconnaissance de sa performance, le Bénin, ainsi que les pays primés, auront le privilège de personnaliser, à compter de ce jour, leurs emplacements sur les sites rituels pour l'édition 2025 du Hadj, a souligné Riyad.

Le premier vol retour des pèlerins béninois est attendu à Cotonou, le 25 juin 2024.

Jeannot Z./La rédaction



UNE DIZAINE DE PERSONNES PERISSENT DANS L'INCENDIE D'UN DÉPÔT DE MUNITION

Au Tchad, l'incendie d'un dépôt de munitions a fait de nombreuses victimes. Survenu dans la nuit du 18 au 19 juin dernier, l'incendie dont l'origine n'est pas criminel, selon le gouvernement, aurait fait au moins neuf morts et plusieurs blessés. Un bilan provisoire qui risque de s'alourdir.

L'incendie a embrasé le principal dépôt de munitions de l'armée tchadienne et provoqué des explosions en chaîne dans la nuit de mardi à mercredi à N'Djamena. Il a fait au moins neuf morts et 46 blessés, selon le gouvernement. Ce bilan est provisoire au vu des blessés dans un état « **gravissime** », a précisé le ministre de la Santé publique, Abdelmadjid Abderahim, devant la presse au lendemain de l'incendie. La proportion de victimes civiles et militaires n'a pas été communiquée.

« **Je voudrais dire à mes compatriotes que la situation est maîtrisée et de garder le calme** », a déclaré à la presse le président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, lors d'une visite sur le site de l'explosion. « Ce n'est pas la première

fois qu'il y a des explosions de magasins de munition. Cela doit nous donner des leçons pour que dorénavant on ne puisse plus construire de magasin en pleine ville », a ajouté le chef de l'État, qui assure qu'une enquête est ouverte pour déterminer les causes.

L'arsenal de Goudji est situé près d'importantes garnisons et de l'état-major de l'armée, de l'aéroport international Hassan Djamous et de la base militaire Adjé Kosséï, qui abrite des éléments des Forces françaises au Sahel (FFS). Aucun militaire français n'a été blessé, avait assuré dans la nuit un responsable des FFS et la base française n'a subi aucun dégât.

La piste criminelle écartée

D'après les premiers éléments, l'origine du sinistre n'est « **pas criminelle** », avait affirmé un peu plus tôt Abderaman Koulamallah, ministre des Affaires étrangères et porte-parole du gouvernement. Pendant deux heures, au cœur de la nuit, d'innombrables explosions très puissantes ont embrasé le ciel au-dessus de l'arsenal du quartier de Goudji, dans le nord de la capitale tchadienne, et fait trembler des édifices jusqu'à 6 ou 7 km autour, selon les témoignages sur place.

Ces derniers relatent également avoir vu des immeubles éventrés et au moins un gigantesque cratère dans l'enceinte du camp militaire, ainsi que d'innombrables obus et autres munitions non explosés

jonchant le sol ainsi que des carcasses calcinées qui ressemblent à des véhicules militaires blindés. « **Comme si les lieux avaient été dévastés par la guerre** », ont-ils témoigné.

« **J'appelle la population au calme et à la sérénité et à éviter la manipulation de tout objet qui aurait atterri** » sur leurs terrains « **ou dans les espaces publics** », a alerté le ministre de l'Aménagement du Territoire, Mahamat Assileck Halata, précisant que « **des démineurs sont à pied d'œuvre** ». Dans la nuit, le président Mahamat Idriss Déby Itno avait présenté ses condoléances aux familles des victimes.

Séverin A. La Rédaction



1A

**Le travail en équipe favorise
le développement des
compétences de chaque
collaborateur et stimule
l'engagement et l'implication
des uns et des autres !!!**



1A

FIRST AFRIQUE

**Nous croyons fermement que
les images et les sons
traduisent convenablement
vos ressentis, vos messages et
surtout peuvent
transcender les mots et créer
une expérience unique pour le
spectateur.**



LOGEMENT, TRANSPORT ET SECURITE DES TRAVAILLEURS AU COEUR D'UNE SEANCE DE TRAVAIL



Dans le cadre du processus d'industrialisation irréversible en cours au Bénin, le ministre d'Etat Abdoulaye Bio Tchané et une importante délégation ont effectué une visite de travail à la GDIZ-Bénin. Ce mardi 18 juin 2024, Létondji Beheton et Moubarak Soumanou, respectivement directeur général de la SIPI-Bénin SA et directeur général de l'APIEx Bénin, étaient sur place pour les accueillir.

Après leur installation, les responsables de la zone ont présenté l'état de développement de

la GDIZ, notamment le niveau d'avancement des travaux d'aménagement de la deuxième phase de 40 hectares, le point des nouveaux investisseurs. Cette rencontre est également une occasion pour le ministre Abdoulaye Bio Tchané de trouver des solutions idoines aux problèmes de logement, de transport et de sécurité qui se posent.

Selon les informations relayées, la GDIZ-Bénin est prévue pour être installée sur une superficie totale de 1640 hectares. 400 hectares seulement sont exploités jusque-là. Les travaux d'aména-

gement de 400 autres hectares viennent de démarrer, portant ainsi la zone développée à 800 hectares en moins de deux ans. Abdoulaye Bio Tchané, ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale s'est alors rendu dans ce grand centre industriel pour s'enquérir de l'évolution des travaux d'aménagement desdits 400 nouveaux hectares. Une occasion saisie pour avoir une idée des nouveaux investisseurs qui se bousculent pour s'installer et se positionner. Aussi, il s'agit pour l'autorité de voir les ap-

proches de solutions face aux problèmes et difficultés qui se posent dans la zone. « Je viens régulièrement ici pour évaluer l'état d'avancement des travaux de la zone économique spéciale et je suis particulièrement heureux de constater la bonne avancée de tout ce qui se fait », confesse le ministre d'Etat.

Plus de douze entreprises se sont installées déjà et emploient plus de douze milles travailleurs qui gagnent leur vie. « Nous venons de visiter une unité industrielle, très performante, qui produit et exporte

LOGEMENT, TRANSPORT ET SECURITE DES TRAVAILLEURS AU COEUR D'UNE SEANCE DE TRAVAIL

des produits made in Bénin. D'ici la fin de l'année, nous aurons des unités additionnelles qui auront fini de s'installer et d'être opérationnelles », annonce le ministre Abdoulaye Bio Tchané. Ce qui portera l'effectif des jeunes employés à 35.000 dans la zone industrielle de Glo-Djigbé. Ce nombre devant s'accroître progressivement au fil des années.

GDIZ-Bénin se développe bien

Eu égard au développement exponentiel du projet, le ministre d'Etat révèle que des problèmes ont été notés dans la mise en œuvre. Mais, des approches de solutions sont envisagées. Ceci, en commun accord avec les diffé-

rents responsables chargés de la gestion et de l'opérationnalisation de la zone à savoir la société d'investissement et de promotion de l'industrie (Sipi Bénin) et l'Agence de promotion des investissements et des exportations (Apiex).

« Ce sont des problèmes qui émergent à la suite du succès de la mise en œuvre de la zone dont par exemple la question de logement de tous ces travailleurs, de leur transport de la zone d'habitation à la zone industrielle, des questions de sécurité qui deviennent de plus en plus importantes », a précisé le ministre. Il a rassuré que ces problèmes seront résolus le plus rapidement possible.

Plusieurs industries de haut niveau s'installent au Bénin grâce à l'environnement des affaires très favorable depuis quelques années. Pour cela, le ministre Abdoulaye Bio Tchané a souhaité que les entreprises puissent avoir les matières premières en quantité pour faire tourner leurs usines à hauteur de leur capacité. Car, le Bénin fait désormais l'option de ne plus exporter ses matières premières. **« Fournir de la matière première à ces unités est une question d'intérêt national. Si nous voulons que ces emplois restent au Bénin et qu'il y ait davantage de valeur ajoutée du fait de notre production, nous devons aller dans ce sens »,** a-t-il in-

sisté.

Dans ce cadre, chaque citoyen doit jouer sa partition, notamment les producteurs en évitant que les produits sortent frauduleusement du territoire. Ce qui leur permettra de gagner également à la hauteur de l'effort qu'ils fournissent. La bonne nouvelle pour le Bénin est finalement tombée. Profitant de l'occasion de cette visite, le ministre Abdoulaye Bio Tchané a confirmé la commande à la GDIZ de plus de sept cent millions de maillots pour le compte de la Fédération internationale le football association (Fifa).

Jeannot Z./La rédaction



DE BONNES PERSPECTIVES POUR LES FILIERES SOJA ET ANACARDE



Après les décisions prises précédemment pour améliorer la production au niveau des secteurs anacarde et soja, le gouvernement béninois envisage de nouvelles mesures aux fins de réorganiser ces deux filières. Ceci en vue de l'établissement d'accords-cadres avec l'Etat.

La décision est prise en Conseil des ministres du mercredi 19 juin 2024. Dans le but de la réorganisation des filières anacarde et soja, le gouvernement béninois a pris de nouvelles mesures allant dans le sens

de l'établissement d'accords-cadres avec l'Etat. L'opération sera exécutée par la Chambre Nationale d'Agriculture. Elle mettra en place un comité national d'orientation et un comité technique de mise en œuvre du processus de restructuration pour assainir davantage le secteur de l'anacarde et du soja au Bénin.

Le gouvernement du Président Patrice Talon est engagé à assainir davantage ce secteur au Bénin. L'Etat béninois veut apporter de nouvelles mesures aux fins de réorganiser les fi-

lières de l'anacarde et du soja. Lors du point de presse donné à la suite du Conseil des ministres, le Secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement a été bien explicite. Pour Wilfried Léandre Houngbédji, « **la mise en place des interprofessions profite d'abord aux producteurs** ». Mieux, les avantages reviennent logiquement aux caisses publiques. « **Quand c'est mieux organisé, cela contribue au Produit intérieur brut (Pib)** », ajoute-t-il.

La production d'anacarde et de soja est en

constante augmentation aussi bien que les exportations qui en découlent.

L'Etat béninois estime que ces filières sont portées par des familles d'acteurs (réunies en interprofessions pour l'anacarde). Depuis toujours, voilà pourquoi il est aisé de constater que plusieurs personnes ne remplissant pas toutes les conditions de représentativité au sens de la réglementation en vigueur, fournissent une importante quantité de ces deux produits sur le marché. Pour ce qui concerne le soja, les

BIENTOT DE BONNES PERSPECTIVES POUR LES FILIERES SOJA ET ANACARDE

acteurs ne sont pas encore en interprofession, mais les producteurs sont organisés au sein de l'Union nationale des coopératives de producteurs de soja du Bénin, représentée dans 50 communes sur les 77.

Noble ambition du gouvernement

Au Bénin, la production d'anacarde est en forte augmentation depuis 2016 grâce à d'importants investissements publics en faveur des filières agricoles et à une stratégie concentrant les moyens sur six filières prioritaires, dont

l'anacarde et le soja, et créant sept pôles de développement agricole. Le Bénin veut assurer la transformation locale de la quasi-totalité des productions de cajou et du soja du pays. **« L'ambition du Gouvernement est de favoriser la transformation de la totalité de la production nationale de cajou et du soja sur place dans nos usines pour plus de valeur ajoutée. Pour cela, il s'agira d'œuvrer à la performance globale de ces deux filières avec pour retombées, entre autres, l'amélioration des prix aux producteurs »** qui, non seule-

ment envisage **« l'établissement d'accords interprofessionnels directs entre les familles des producteurs et des transformateurs »**, mais aussi prévoit déjà travailler autour des questions de risque prépondérant au sein de la filière. Et tout ceci dans le cadre de la signature des accords-cadres avec l'Etat pour les deux interprofessions restructurées.

Au niveau de la zone économique spéciale en cours d'installation à Glo-Djigbé-Zè, certaines entreprises intervenant dans la transformation de

l'anacarde prennent leur quartier en se positionnant. Des magasins de stockage des matières premières sont déjà construits. Ce qui constitue une preuve que le Bénin s'apprête à optimiser ce projet pouvant lui permettre d'avoir plus aisément accès au marché international dans les jours à venir.

Jeannot Z./La rédaction



LES HUIT RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN



Le 25 avril 2024, l'Eglise catholique du Bénin a organisé un colloque scientifique sur les enjeux du code électoral. Après cette importante rencontre de réflexion, la conférence des évêques du Bénin a formulé huit recommandations rendues publiques ce jeudi 20 juin 2024 à Cotonou.

Dans une récente déclaration, la Conférence Episcopale du Bénin (CEB) a posé un acte important. Ce jeudi 20 juin 2024, elle a rendu publiques les recommandations issues du colloque scientifique

organisé par l'Eglise catholique du Bénin le 25 avril dernier. Présentée par le Père Eric Okpéicha, Secrétaire général adjoint de la CEB, cette activité s'est déroulée en présence de Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou et Président de la CEB, du Père Nathanaël Yaovi Soédé, Aumônier National des Cadres et Personnalités Politiques, et de plusieurs autres personnalités politiques.

Selon la déclaration faite et les documents édités pour la circonstance, la Conférence Episcopale du Bénin invite « les autorités religieuses et tra-

ditionnelles à continuer à jouer leur partition pour le maintien de la paix, du consensus et du vivre-ensemble afin d'anticiper les éventuels risques de conflits pré ou post-électorales, susceptibles de perturber la quiétude des Béninois et des Béninoises, ainsi que celle de tous les étrangers vivant parmi nous. Par ailleurs, la CEB invite le chef de l'État à renforcer le dialogue et la concertation avec toutes les parties prenantes au processus électoral en vue de solutions consensuelles aux diverses préoccupations découlant de l'analyse scientifique du Code

électoral du Bénin par les divers experts qui se sont succédé lors du colloque. Il doit œuvrer en amont et en aval à la résolution des problèmes liés au Code électoral pour la tenue d'un dialogue national en vue de la réconciliation et du rassemblement de tous les fils et filles du Bénin. Aussi, la CEB invite-t-elle le Gouvernement et l'Assemblée nationale à œuvrer à une relecture consensuelle du Code électoral dans un esprit de vérité et dans l'intérêt supérieur de la nation en faisant attention à l'impact que son application peut avoir sur les résultats des législatives

LES HUIT RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN

de 2026.

Des élections inclusives, transparentes et démocratiques

En effet, si avec 10 % de seuil au niveau national, seuls trois partis ont pu entrer au Parlement, que pourrait-on attendre de l'application du seuil de 20 %, non plus au niveau national, mais par circonscription électorale ? Que dire des éventualités possibles qui pourraient survenir à l'issue des élections de 2026 et à leurs conséquences pour la gestion pacifique du pouvoir. A l'examen de la situation, rien n'est rassurant pour la Nation, ni pour aucun des partis politiques. Et la CEB s'inquiète au regard des dispositions imprécises dans la loi dont la mise en œuvre peut être source de problèmes en 2026. Elle invite

le Gouvernement et tous les acteurs politiques à prendre en compte la relecture du code électoral qui pourra garantir la paix sociale et qui repose également sur le dialogue, facteur de réconciliation, de pardon mutuel et de rassemblement de toutes les parties pour le bien-être de tous. Elle invite les partis politiques, toutes

tendances confondues, à faire preuve de flexibilité dans leurs diverses prises de position en tenant compte de l'intérêt général du peuple béninois qui n'aspire qu'à la paix et au développement dans les circonstances actuelles. Idem pour l'ensemble des acteurs politiques, la société civile et les faiseurs d'opinion à promouvoir avec l'État des relations et des projets qui respectent les aspirations du peuple béninois à un Code électoral et à des mesures garantissant la paix sociale et l'organisation d'élections réellement inclusives, transparentes et démocratiques en 2026. De même, toutes les parties prenantes sont conviées à

mettre en place, et dans un partenariat des autorités morales avec l'État, un Conseil national pour le vivre-ensemble et la paix qui soit un organe de veille citoyenne et morale pour le vivre-ensemble national, un creuset d'échanges, de partages et de propositions sur toutes les questions devant garantir la paix sociale, gage d'un ordre politique et de développement au profit de tous.

Enfin, la CEB invite le peuple béninois à promouvoir, à travers des comportements et des prises de position, la culture de la vérité, de la réconciliation, du pardon mutuel et de la paix pour des

élections inclusives et paisibles en 2026, à partager avec leurs représentants au Parlement et leurs élus locaux, les conclusions du colloque. Elle convie également à prier et à jeûner, dans un esprit de crainte de Dieu et de conversion qui favorise le changement des mentalités et des pratiques, afin que Dieu continue de bénir et de protéger notre pays, le Bénin, pour le conduire à travers la relecture du Code électoral, à des élections inclusives, pacifiques et crédibles en 2026 et au-delà »

Jeannot Z./La rédaction





Nous vous
aidons à
raconter vos
événements



 <https://firstafriquetv.bj/>

  +229 58 24 24 03

OFFRE DE COUVERTURE MEDIATIQUE

- **Reportage audiovisuel** disponible sur notre chaîne YouTube (pour toujours) et sur notre Web Télévision FIRST AFRIQUE TV pendant 48h.
- **Article en ligne** sur notre site www.firstafriquetv.bj pour toujours.
- **Parution dans notre magazine** FIRST AFRIQUE MAG disponible en téléchargement gratuit sur notre site pour toujours.

AUTRES POSSIBILITES

- **Reportage audiovisuel** seul
- **Publicité** : soit une page, une demi-page ou un quart de page
- **Article en ligne** seul
- **Parution sur magazine**
 - ° titre à la UNE et article + photo à l'intérieur
 - ° titre + photo à la une et article + photo à l'intérieur
 - ° Manchette + article et photos à l'intérieur





F1rst AFRIQUE

Hebdomadaire d'Analyses, d'Investigations
et de Stratégies

Global Leader
Wilfrid KINTOSSOU

Directeur de Publication
Wilfrid KINTOSSOU
Rédacteur en Chef
Jeannot Z.
Secrétaire de Rédaction
Sévérin Adéwalé G

Rédaction
Jeannot Z.
Sévérin Adéwalé O.
Wilfrid Kintossou
Audrey Kévine Segbo

Correction
Pascal HOUNKPATIN

Palette Graphique
First Afrique Prod

Editeur
FIRST AFRIQUE
N°Siret 528249766
RCS LILLE METROPOLE/France

Tél. +229 66055661 / 58242403
Email : direction@firstafriquetv.bj

www.firstafriquetv.bj

Avec First Afrique Tv,
c'est l'Afrique qui gagne et
c'est l'actualité autrement.



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est essentielle
pour la réussite à long
terme de toute
entreprise.*

*Chez nous,
c'est une valeur
non-négociable !*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE